Image not found or type unknown

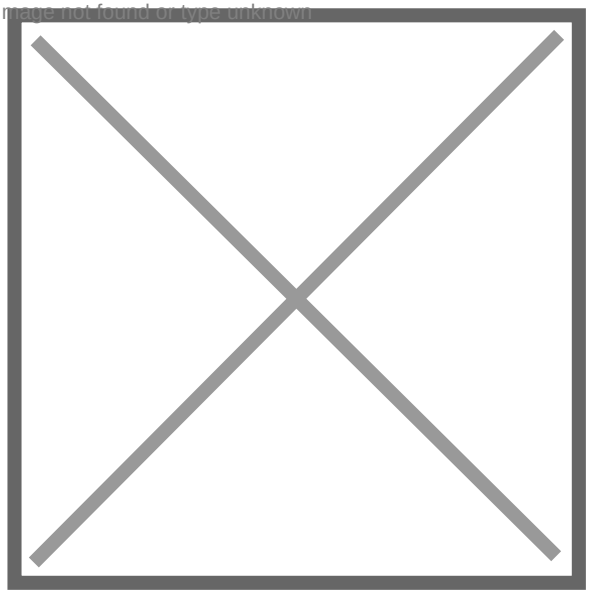

Droit de la famille : Ma fille refuse que je vois ma petite-fille

Par **Maryse75**, le **16/05/2019** à **15:13**

Bonjour,
Suite à une très grosse dispute avec ma fille il y a de cela 6 mois, elle refuse que je vois ma petite-fille.
Je ne peux avoir des photos d'elle que quand ma deuxième fille lui rend visite, et prend ma petite-fille en photo en cachette.
Je souffre beaucoup de cette situation et mon mari aussi.
Je trouve que ce blog est intéressant mais je ne trouve pas les réponses précises pour mon cas...
J'aimerais savoir si un grand-parent a un droit de visite sur ces petits-enfants ? Si oui, comment faire appliquer ce droit ? Est-ce que l'on est obligé de passer par un avocat et le tribunal ? J'aimerais éviter pour ne pas envenimer les choses.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **16/05/2019** à **15:31**

Bonjour,
Aucun droit, seul compte le droit de l'enfant à entretenir, éventuellement, des relations avec ses grands-parents.
Il faut alors passer par la case "justice" pour obtenir un éventuel droit de visite et hébergement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés